Bienvenue dans votre

quartier des Paradis

Ville de Fontenay-aux-Roses



Vallée Sud Grand Paris

Vallée Sud AMÉNAGEMENT Grand Paris

Hauts-de-Seine Habitat

Fontenay-aux-Roses

Histoire et transformation

Une évolution du quartier dans le temps

Jusqu'au début des années 1900, ce secteur est encore largement rural. Les terres agricoles dominent le paysage, avec des cultures et des vergers qui participent à l'activité maraîchère locale. Le quartier n'a alors rien de résidentiel : il s'agit d'un espace ouvert, peu bâti, en marge du centre ancien de la ville.

Construite à partir de la fin des années 1950, la cité des Paradis doit son nom à une variété de pommiers cultivée à cet endroit durant les décennies précédentes. Les Paradis faisaient référence à une variété de pommiers (le pommier paradis) qui servait de porte-greffe et dont la culture était autrefois développée en ces lieux.



Le quartier des Paradis en 1950

Le quartier des Paradis appartient historiquement à l'ensemble des Blagis, vaste secteur entre Fontenay-aux-Roses, Bagneux, Sceaux et Bourg la Reine.

Le secteur des Paradis se situe au sud-est de la commune sur une superficie totale d'environ 8 hectares, propriété de Hauts-de-Seine Habitat.



Il est constitué de barres d'immeubles de type « grands ensembles », d'une poche de tissu pavillonnaire relativement dense dans sa partie nord et d'espaces publics peu aménagés.

Le bâti date de deux périodes de construction distinctes (1957-1962 et 1990). Le quartier est marqué par une absence de mixité sociale et fonctionnelle.



La ville de Fontenay-aux-Roses, Hauts-de-Seine Habitat et l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud – Grand Paris, accompagnés par Vallée Sud Aménagement, sont engagés dans un projet ambitieux de renouvellement urbain sur le périmètre de la zone d'aménagement concerté dite « du quartier des Paradis ».

Ce projet prévoit notamment :

- La démolition - reconstruction de 833 logements sociaux (38 logements sociaux étant construits sur l'Ilot des Potiers, situés au Nord du quartier des Paradis et hors ZAC) ;
- La réalisation ou la restructuration d'équipements publics (crèche, maison de quartier, antenne jeunesse accueillant une salle de boxe) ;
- La création d'espaces publics qualitatifs afin d'apporter aux habitants un meilleur cadre de vie et d'assurer une meilleure accessibilité ;
- La redynamisation commerciale du site et des rez-de-chaussée animés.

Le quartier des Paradis en bref

8 hectares

795 logements sociaux démolis et reconstruits

650 logements privés supplémentaires

1200m² d'activités commerces services

2000m²

d'équipements publics comprenant :

- 1 crèche
- la maison de quartier rénovée
- l'antenne jeunesse avec salle de boxe

3,4 hectares d'espaces publics aménagés dont un terrain multisport et city stade

Situation géographique

Le territoire Vallée Sud-Grand Paris



Situé au sud de Fontenay-aux-Roses, le quartier des Paradis fait partie du territoire « Vallée Sud-Grand Paris ».

Créé le 1er janvier 2016, il regroupe 409900 habitants et 11 villes du sud des Hauts-de-Seine : Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtillon, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Clamart, Le Plessis Robinson, Malakoff, Montrouge et Sceaux. Il est administré par un Conseil territorial de 80 membres présidé par Carl Segaud, Maire de Châtenay-Malabry.

du quartier des Paradis

LES COMPÉTENCES DE VALLÉE SUD - GRAND PARIS

- La politique en faveur de l'emploi
- Le développement économique, l'aménagement et la politique locale de l'habitat pour la partie non déclarée d'intérêt métropolitain
- La politique de la ville
- Les transports
- Le logement étudiant
- La gestion des déchets ménagers et assimilés
- L'eau
- L'assainissement
- L'éclairage public, la signalisation lumineuse tricolore, la pose et la dépose des motifs d'illumination de fin d'année
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
- La gestion des équipements sportifs aquatiques (piscines)
- La gestion des équipements culturels : conservatoires, médiathèques et bibliothèques, théâtres et cinémas
- L'organisation et le financement d'événements culturels à rayonnement territorial
- Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- L'action sociale au travers du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

www.valleesud.fr

LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

- **409900** habitants
- **47** km2
- **1 500** hectares de verdure, soit **32 %** du territoire
- **900** agents
- **77,7 %** d'actifs (INSEE 2012)
- **149 961** emplois
- **23 595** entreprises
- **8** conservatoires
- **9** piscines
- **7** théâtres
- **4** cinémas
- **7** médiathèques / bibliothèques
- **11** gares RER
- **6** stations de métro
- **1** ligne de tramway T6
- **2** gares sur la ligne Transilien

Fontenay-aux-Roses, une ville à taille humaine



Une ville résidentielle aux portes de Paris

Fontenay-aux-Roses, située au sud-ouest de Paris, compte 24 586 habitants (recensement INSEE 2022) et s'étend sur un territoire d'environ 2,5 km². La ville s'inscrit dans la Métropole du Grand Paris et se compose de plusieurs quartiers résidentiels.

Elle est desservie par la ligne B du RER (gare de Fontenay-aux-Roses) ainsi que par le tramway T6 (Châtillon–Viroflay), complétée par un réseau de bus de proximité.

Fontenay-aux-Roses dispose d'un cadre de vie végétalisé avec environ 25 à 30 hectares d'espaces verts publics, complétés par la proximité de grands espaces naturels comme la coulée verte du Sud parisien et le parc de Sceaux.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

www.fontenay-aux-roses.fr

Un projet de renouvellement urbain

Dans un quartier, l'uniformité des anciennes barres laissera la place à la diversité et au plaisir d'habiter !

Le projet d'aménagement du quartier des Paradis s'inscrit dans une démarche de transformation globale visant à améliorer durablement le cadre de vie des habitants.

Dans ce quartier, l'uniformité des anciennes barres laissera la place à la diversité et au plaisir d'habiter !

Le quartier des Paradis proposera des immeubles de taille moyenne aux façades différenciées, bien intégrés dans leur environnement, avec des cœurs d'îlots paysagers et des espaces généreux entre les bâtiments.

Les différentes hauteurs créeront des vues et perspectives dégagées, depuis l'espace public vers le cœur d'îlot et vice versa.

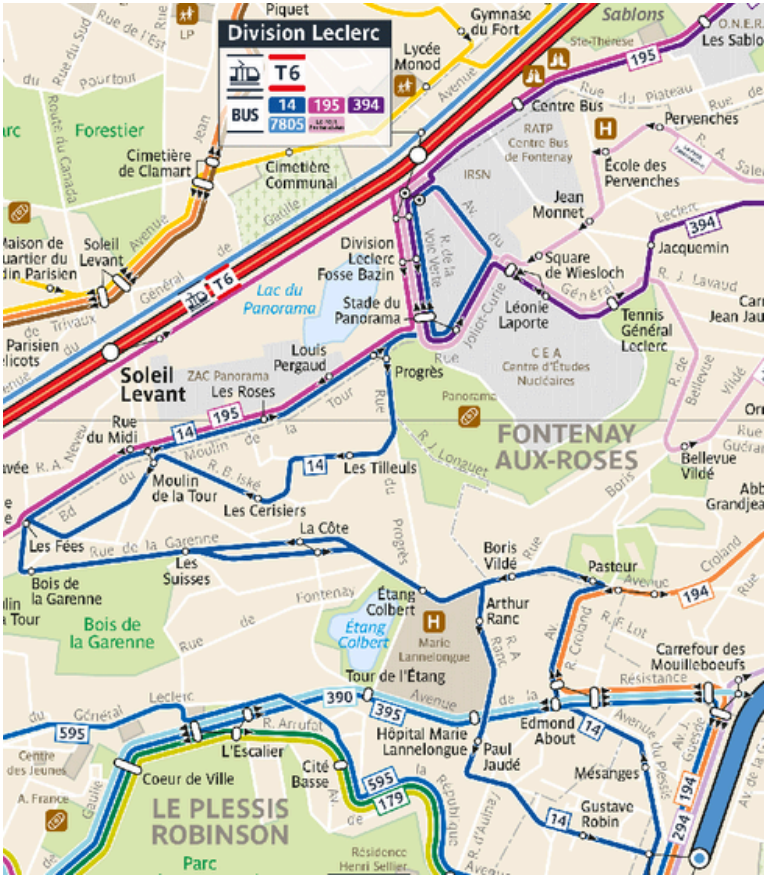
Ce projet s'accompagne de la création de commerces, d'équipements publics et d'espaces publics afin de faire des Paradis un quartier plus ouvert, agréable et fonctionnel.



Cœur d'îlot @ Les Nouveaux Constructeurs

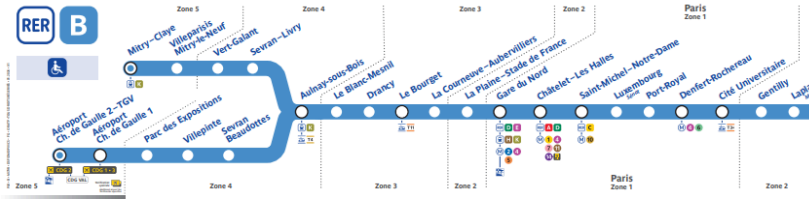
Un quartier connecté aux

LES TRANSPORTS EN COMMUN AUTOUR DU QUARTIER DES PARADIS



RER B

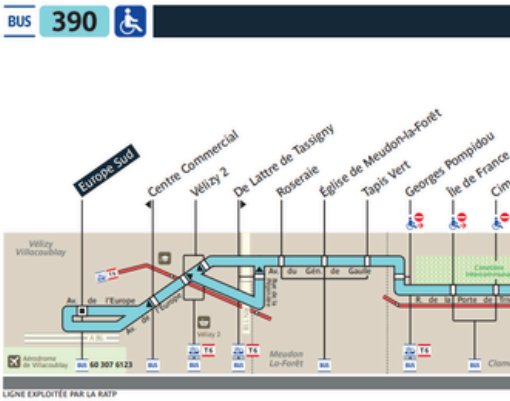
RER B
Aéroport Charles de Gaulles - Mitry-Claye
Robinson - Saint-Rémy lès-Chevreuse

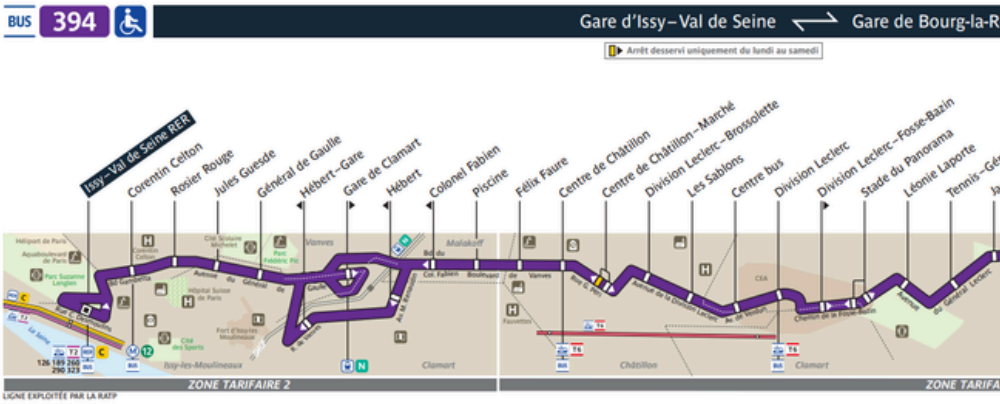


transports


Votre quartier
Fontenay-aux-Roses
RER B
BUS 128 394
Parc Richelieu
Bagneux Damplerre
Parc Ste-Barbe
la Boissière
les Paradis
Gare de Sceaux
Maison de Quartier
Mairie de Fontenay aux-Roses
Théâtre des Sources
Centre Municipal de Santé
Boulevard de la République
Château Ste-Barbe
Centre Commercial Scarron
Collège Romain Rolland
Sentier des Brugnauts
Rue des Brugnauts
Fontaine Gueffier
Cuverons
Les Blagis Gabriel Péri
Les Blagis
Les Musiciens
Les Aulnes
Marne
Mozart
Massena
Augustin Claude
Potiers Gambetta
Avenue Lombart
Rue du Lycée
Léon Blum
Marc Sangnier
Docteur Roux
Mathurins
Porte d'en-Bas
Sentier des Lilas
Georges Bailly
Pierrelais Blanchard
Cimetière
Chartres Blanchard
Le Plateau
André Salel
Carnot Jean Jaurès
Les Ormeaux
Abbé Grandjean
Faculté Jean Monnet
Repotel
Pierre Sémard
Albert Petit
Thomson
Rue de Olivette
Rue des Picheis
Rue des Cuverons
Rue de la Fontaine
Av. de Bourg-la-Reine
Av. Jean Jaurès
Av. R. Poincaré
Av. G. Clemenceau
Rue de la Lisette
Rue de R. Léon Blum
Rue du Maréchal
Rue des Faulvettes
Rue des Bénards
Rue Marx Dormoy
Rue Georges Bailly
Rue Mathieu
Rue Pierrelais
Rue de Chartres
Rue J.B. Fortin
Av. G. Péri
Av. Lombart
Av. Jean Moulin
Av. Paul Langevin
Av. de la Gare
Av. J. Barat
Av. R.M. Sangnier
Rue Berlioz
Rue Wal Joffre
Mairie
Maison de Retraite du Parc
École de la Roue
École Normale Supérieure
Théâtre des Sources
St-Pierre St-Paul
Les Ormeaux
MJC
Les Gémeaux
C. Culturel
LP
Stanislas des Blagis
Jean Perrin
Rue du Bourg-la-Reine
Rue la Fontaine
Rue Gudrard
Rue des Ormeaux
Rue des Potiers
Rue de la République
Rue de Fontenay
Rue de Chartres
Rue de Bourg-la-Reine
Rue de Gaulle
Rue de Fontenay
Rue de Bagneux
Rue de Sceaux

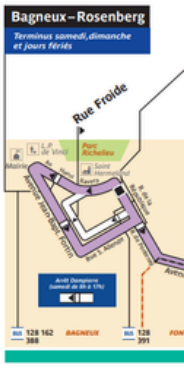
Un quartier connecté aux



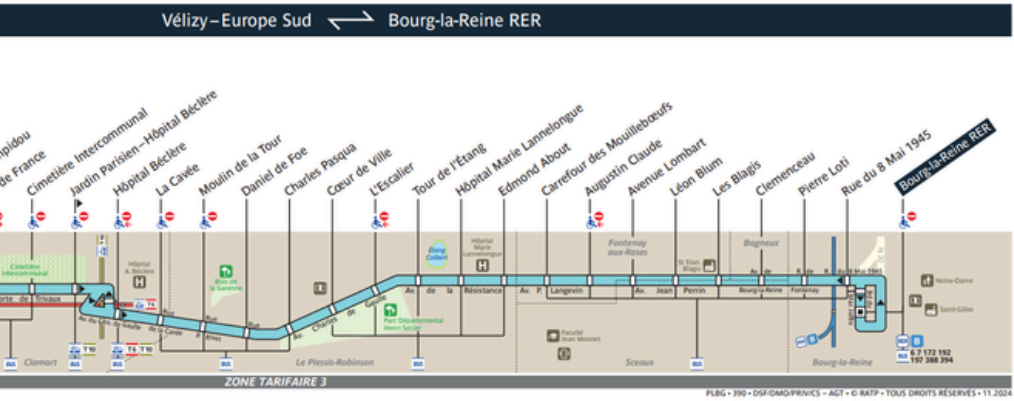


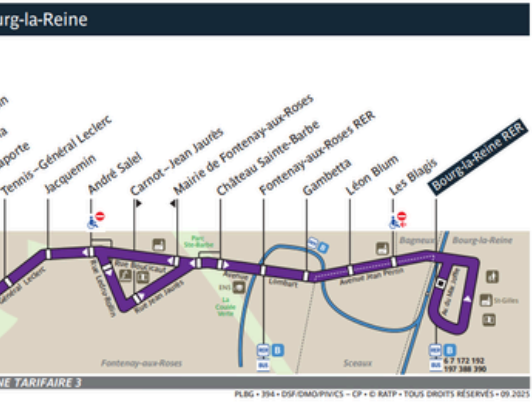


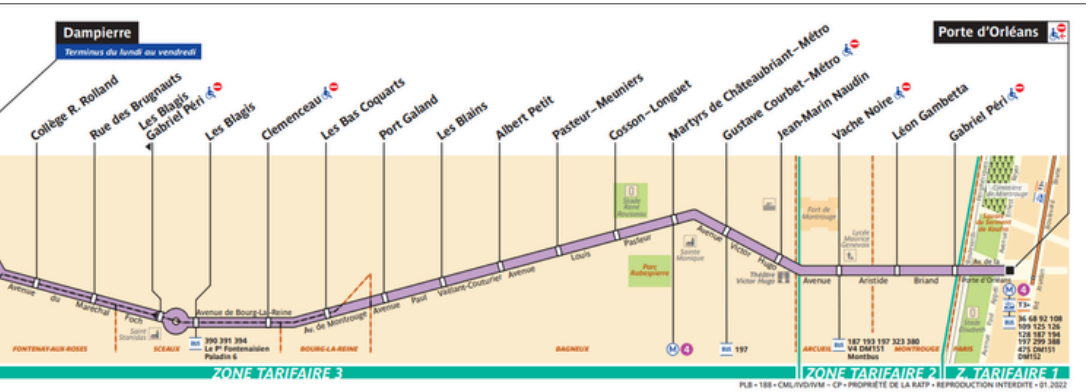




transports


Vélizy–Europe Sud
Bourg-la-Reine RER
Cimetière Intercommunal
Jardin Parisien–Hôpital Béclère
Hôpital Béclère
La Cavée
Moulin de la Tour
Daniel de Foe
Charles Pasqua
Cœur de Ville
L'Escalier
Tour de l'Étang
Hôpital Marie Lannelongue
Edmond About
Carrefour des Mouilleboeufs
Augustin Claude
Avenue Lombart
Léon Blum
Les Blagis
Clemenceau
Pierre Loti
Rue du 8 Mai 1945
Bourg-la-Reine RER
Clamart
Le Plessis-Robinson
Sceaux
Bourg-la-Reine
ZONE TARIFAIRE 3
PLBG • 390 • DSF/DMO/PIV/CS – AGT • © RATP • TOUS DROITS RÉSERVÉS • 11.2024


rg-la-Reine
Tennis–Général Leclerc
Jacquemin
André Salel
Carnot–Jean Jaurès
Mairie de Fontenay-aux-Roses
Château Sainte-Barbe
Fontenay-aux-Roses RER
Gambetta
Léon Blum
Les Blagis
Bourg-la-Reine RER
Fontenay-aux-Roses
Sceaux
Bourg-la-Reine
NE TARIFAIRE 3
PLBG • 394 • DSF/DMO/PIV/CS – CP • © RATP • TOUS DROITS RÉSERVÉS • 09.2025


Dampierre
Terminus du lundi au vendredi
Porte d'Orléans
Collège R. Rolland
Rue des Brugnauts
Les Blagis Gabriel Péri
Les Blagis
Clemenceau
Les Bas Coquarts
Port Galand
Les Blains
Albert Petit
Pasteur–Meuniers
Cosson–Longuet
Martyrs de Châteaubriant–Métro
Gustave Courbet–Métro
Jean-Marin Naudin
Vache Noire
Léon Gambetta
Gabriel Péri
Avenue du Maréchal Foch
Avenue de Bourg-La-Reine
Av. de Montrouge
Avenue Paul Vaillant-Couturier
Avenue Louis Pasteur
Avenue Victor Hugo
Avenue Aristide Briand
Porte d'Orléans
FONTENAY-AUX-ROSES
SCEAUX
BOURG-LA-REINE
BAGNEUX
MONTROUGE
PARIS
ZONE TARIFAIRE 3
ZONE TARIFAIRE 2
Z. TARIFAIRE 1
PLB • 188 • CML/IVD/IVM – CP • PROPRIÉTÉ DE LA RATP • REPRODUCTION INTERDITE • 01.2022

Des espaces publics

Avec l'ambition de dessiner des paysages inspirés par son histoire et son environnement, le quartier des Paradis incitera à la promenade et aux rencontres dans des espaces publics généreux.

Le quartier des Paradis sera restructuré autour de jardins et de lieux d'animation, et offrira des vues sur ses vastes espaces verts et sur la ville.





Plan d'aménagement paysager de la ZAC du quartier des Paradis

Les nouveaux espaces publics paysagers :

1- la promenade Verlaine

2- le grand verger

3- la rue des Paradis

4- le bois de platanes

5- le square des Paradis



UN RÉSEAU DE VENELLES

Des venelles piétonnes intimistes traverseront la partie ouest du quartier, du nord au sud. Elles favoriseront les ouvertures sur l'espace public et le lien entre les habitations. Elles offriront des raccourcis pour circuler à pied dans le quartier.



LA RUE DES PARADIS

Véritable axe central dans la composition du quartier, cette rue est largement plantée. Bordée de jardins, elle dialogue avec le tissu pavillonnaire et ses jardinets. La rue des Paradis est traversée par une piste cyclable, intégrée en façade sud sur la voirie et en façade nord sur le trottoir.

LE GRAND VERGER

Comme un retour aux sources, le grand verger planté d'arbres fruitiers sera un lieu ouvert à tous.
La terrasse, au nord du verger, sera aménagée pour créer une extension extérieure de la maison de quartier rénovée, où pourront s'organiser des événements.
Le grand verger est créé pour garder en mémoire l'histoire du quartier qui comptait alors de nombreux jardins, sentiers, zones boisées et une petite rivière. Il doit son nom à une variété de petit pommier porte-greffe, le pommier Paradis, qui y était cultivé.
On y trouve de nombreux cèdres, souvenirs de ces arbres offerts aux soldats rentrant de la guerre de 1870 pour qu'ils les plantent dans leur jardin.

LA PROMENADE PAUL VERLAINE

La promenade Paul Verlaine est le pendant nord-sud de la Rue des Paradis. Elle est l'un des symboles de l'ouverture des espaces publics du quartier sur la ville. La voie est partagée avec une bande cyclable afin de poursuivre le maillage au sein du quartier, reliant ainsi la rue des Paradis et l'avenue Jean Perrin. L'axe Paul Verlaine est constitué d'une promenade piétonne qui traverse le quartier du nord au sud. Au nord, près de la rue André-Chénier, à l'ombre d'un alignement d'arbres, les habitants pourront flâner et se retrouver en bas de chez eux.

LE SQUARE DES PARADIS

Intégré au sein d'un cœur d'îlot, ce jardin sera un lieu partagé par les habitants au quotidien, avec un espace de jeux pour les jeunes enfants.

Les équipements publics et co



UNE NOUVELLE CRÈCHE POUR LES FAMILLES DU QUARTIER

Une nouvelle crèche sera aménagée par la ville pour accueillir les enfants en bas âge des familles résidentes, dans un cadre moderne et adapté. Dotée de 55 berceaux, elle permettra de répondre aux besoins croissants des familles en matière d'accueil de la petite enfance. Cet équipement s'inscrit pleinement dans la volonté de réaliser des infrastructures répondant aux besoins des habitants et d'offrir un meilleur cadre de vie au quotidien.

LA MAISON DE QUARTIER RÉNOVÉE : UN LIEU DE VIE POUR TOUS

La maison de quartier bénéficiera d'une restructuration complète, avec l'ambition d'en faire un espace de rencontre, d'activités et d'échanges pour l'ensemble des habitants, jeunes et moins jeunes. Entièrement rénovée, elle s'inscrira dans une logique de création de lieux de vie animés et de locaux associatifs, favorisant le lien social et la cohésion entre voisins. Un lieu pensé pour renforcer la mixité et la vie collective au quotidien.

mmerces

Les équipements publics et commerces :

- Le terrain multisport
- Le city stade
- La maison de quartier
- La crèche
- L'antenne jeunesse et salle de boxe
- Les commerces

DES COMMERCES DE PROXIMITÉ POUR ANIMER LE QUOTIDIEN

Le projet prévoit une redynamisation commerciale, avec la création de rez-de-chaussée animés et de surfaces commerciales représentant environ 1 000 m² de surface de plancher. L'objectif est d'assurer une meilleure intégration du centre commercial existant tout en développant de nouveaux commerces en pied d'immeuble, pour répondre aux besoins du quotidien sans avoir à quitter le quartier. Cette offre commerciale renforcée contribuera à créer une véritable centralité de vie, rendant les rues plus vivantes et animées pour l'ensemble des résidents.

L'ANTENNE JEUNESSE AVEC UNE SALLE DE BOXE : UN ESPACE DÉDIÉ AUX PLUS JEUNES

L'antenne jeunesse offrira aux adolescents et jeunes adultes un lieu d'accueil, de pratique sportive et d'activités encadrées, avec notamment une salle de boxe. Cet équipement répond à une volonté forte d'animer le quartier et de proposer des espaces adaptés aux besoins et aux aspirations de la jeunesse locale. Un lieu dédié pour favoriser l'épanouissement, la pratique sportive et le vivre-ensemble.

TERRAIN MULTISPORT ET CITY STADE

Le terrain multisport constituera un espace de loisirs accessible à tous, permettant la pratique libre de différentes activités sportives telles que le football, le basketball, le handball ou d'autres jeux de ballon. Véritable lieu de rencontre et de convivialité, le city stade offrira aux enfants, aux adolescents et aux adultes un cadre sécurisé et adapté pour se retrouver et partager des moments sportifs. Cet équipement contribuera pleinement à la vie du quartier en favorisant l'activité physique, les échanges entre habitants et le vivre-ensemble.



FONTENAY-AUX-ROSES

Quartier des paradis, LE RENOUVEAU

VALLEE SUD AMENAGEMENT - 28 RUE DE LA REDOUTE
92260 FONTENAY-AUX-ROSES
WWW.VALLEESUD-AMENAGEMENT.FR - CONTACT@VALLEESUD-AMENAGEMENT.FR

Vallée Sud Grand Paris

Vallée Sud AMÉNAGEMENT Grand Paris

HAUTS-DE-SEINE HABITAT

Fontenay-aux-Roses